



## PRÉFÈTE DE LA CORRÈZE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 26/01/2021

#### VOLET AGRICULTURE DE FRANCE RELANCE : PREMIERS ÉLÉMENTS CONCERNANT LA CORRÈZE



Les premiers chiffres concernant les deux dispositifs agro-équipements du plan de relance agricole, dont les appels à projets ont été ouverts au début du mois de janvier, sont encourageants pour les professionnels agricoles du département.

En effet, pour le dispositif permettant de financer les investissements des exploitations agricoles via le plan protéines amont (sur-semis, équipements permettant culture, récolte, séchage de légumineuses fourragères...), ouvert le 11 janvier et saturé en 24h, 3 876 dossiers ont été déposés au niveau national représentant 63 M€ alors que l'enveloppe avait été calibrée pour 20 M€.

**175 dossiers représentant 2,4 M€** d'aides ont été déposés par les exploitants corréziens sur 851 dossiers au niveau de la Nouvelle Aquitaine, soit 20 % des demandes régionales. Ce dispositif, qui a rencontré un vif succès notamment auprès des éleveurs, devrait être rouvert après réabondement de l'enveloppe avant la fin du mois de janvier.

Pour le dispositif agro-équipement en faveur de la conversion vers du matériel de substitution permettant de réduire l'usage et la dérive des produits phytosanitaires, ou pour des équipements d'épandage des effluents, 9 760 dossiers étaient déposés au niveau national au 20 janvier dernier, représentant une demande de 154M€ pour une enveloppe initiale de 135 M€.

**154 dossiers ont été déposés pour la Corrèze à cette même date représentant près 1,5 M€ d'aides sollicitées**, soit près de 10 % des dossiers de Nouvelle-Aquitaine. Ce dispositif est désormais fermé.

#### Cabinet de la préfète Service départemental de la communication interministérielle

Contact presse : Valérie Jandot

☎ 05 55 20 56 75 / 06 27 12 55 52  
✉ valerie.jandot@correze.gouv.fr

1, Rue Souham  
BP 250  
19012 TULLE Cedex

